

FSU

U.

83

N°54

Fédération Syndicale Unitaire VAR

RATE AU COURT BOUILLON.



Le gouvernement fait de la réforme des retraites le plat de résistance de son quinquennat. Les ingrédients sont bien connus : allongement de la durée de cotisation, fin du départ à 60 ans et baisse organisée des pensions. Les salarié-es ne s'y sont pas trompé-es et n'ont aucune envie de se faire manger tout cru par la droite et le patronat qui préparent une véritable curée.

Les mobilisations ont été au rendez-vous le 24 juin puis les 7, 15 et 23 septembre. L'intersyndicale du Var a interpellé, dans l'unité, les élu-es de notre département en leur demandant d'entendre la rue. Non seulement le nombre de manifestant-es est énorme mais le nombre de grévistes, public et privé ensemble, a atteint des chiffres historiques et est en constante augmentation.

Pourtant cet été, tout a été fait pour éteindre le feu sous une marmite qui était en train de bouillir : discours sécuritaires, stigmatisation et expulsions expéditives des Roms... Les manifestations du 4 septembre ont montré que les français-es n'étaient pas dupes de cet écran de fumée grossier : à l'appel de 66 organisations (partis politiques, syndicats, associations) 1,8 million de personnes ont marqué leur désapprobation unanime.

Oui, ce gouvernement bafoue les valeurs de la République et oui désormais les français-es sont majoritairement choqué-es, y compris au sein d'une majorité divisée, par des propos et des écrits qui ont largement dérapé vers un racisme d'état et un populisme dangereux. Cette politique est fortement et majoritairement contestée. L'affaire Woerth-Bettencourt ne fait que confirmer les liens entre pouvoir et milieux financiers et contribue à discréditer davantage un Président de la République qui a commencé son mandat par un festin au Fouquet's.

Contraint d'afficher des concessions, Nicolas Sarkozy a versé un peu d'eau dans son amer bouillon sans que le goût général ne change. Très limitées, les quelques concessions sur la prise en compte de la pénibilité ou les annonces sur les carrières longues ... s'accompagnent de nouvelles dégradations du code des pensions comme la suppression de la validation des services de non-titulaire.

Le gouvernement est inquiet, la colère augmente et les sondages ne sont plus favorables. Nicolas Sarkozy persiste cependant à vouloir imposer un régime sec à la Fonction Publique et à pousser tou-tes les français-es à se serrer la ceinture : à nous de lui mettre la rate au court bouillon !

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU Var.

L'exécutif FSU Var.

Maryvonne Guignonnet
Secrétaire générale, SNES

Emmanuel Trigo
Secrétaire général adjoint, SNUipp

Laurent Lopez
Secrétaire général adjoint, SNES

Georges Blanc
Trésorier, SUP'Equip

Daniel Ferro
Trésorier adjoint, SNEP

Jean-Pierre Andrau
Secteur retraité, SNES

Raphaël Serrano
SNU Pôle emploi

Chantal Burel
UNATOS

Andrée Ruggiero
SNUEP

Coline Rozerot
SNES

Aurélié Sanchez
SNUipp

Cédric Turco
SNUipp

SOMMAIRE.

- P1 : Edito.
 P2 : Activités de la FSU, la PJJ dans l'action, la formation des enseignant-es dans l'impasse.
 P3 : Après les sinondations dans le Var ..., Grève des informaticien-nes.
 P4 : Stage FSU-CGT-Solidaires sur la santé, 454 chômeurs de plus dans le Var.

Juillet / Août / Septembre 2010

Trimestriel N° 54

Directrice de la publication
 Maryvonne GUIGNONNET
 N° de commission paritaire :
 0912 S 05032
 Manugraph La Seyne
 Prix au numéro 0,76 €

Activités de la FSU Var.

12 juillet : rencontre avec la sous-préfète de Draguignan.

13 juillet : rassemblement intersyndical devant la préfecture ; passage d'un avion "FSU" sur les plages varoises avec un message pour la retraite à 60 ans.

15 août : deuxième passage de l'avion "FSU" sur les plages.

23 août : l'intersyndicale rencontre le député Giran sur les retraites.

24 août : interpro pour préparer l'action du 7 sept, rencontre avec les exécutifs CGT et Solidaires.

26 août : réunion des associations, partis politiques et syndicats pour préparer le 4 sept.

31 août : exécutif suivi d'une conf de presse de rentrée.

3 sept : conf de presse sur le 7 sept.

4 sept : manifestation.

6 sept : grève du snes; CTPD 1er degré.

7 sept : grève et manifestations à Toulon et Draguignan.

16 sept : CDFD.

20 sept : conf de presse sur le 23 sept.

21 et 22 sept : CDFN.

23 sept : grève et manifestations à Toulon et Draguignan.

28 sept : réunion des exécutifs FSU CGT Solidaires pour préparer le stage sur la santé.

La PJJ en action : Loppsi 2, RGPP...

Le projet de Loi pour la Programmation et la Performance de la Sécurité Intérieure -Loppsi 2- s'inscrit dans le cadre de la surenchère sécuritaire et serait dotée d'une enveloppe d'un milliard d'euros sur cinq ans (2010-2015).

Votée par le Sénat en plein débat sur les retraites, Loppsi 2 fait son retour à l'Assemblée le 29 septembre. Les députés récupèrent une loi bien différente de celle qu'ils avaient votée en janvier. L'article 4 a été enrichi, amendé et désormais le filtrage du contenu pédopornographique des sites Internet en sort renforcé: il peut s'effectuer sans intervention du juge, et il est potentiellement étendu à des sites "dont le caractère pédopornographique n'est pas manifeste". Si Loppsi 2 fait parler d'elle avec la problématique des filtrages sur internet, son champ législatif est particulièrement large. Nous sommes face à un ensemble de mesures liberticides qui traite de la responsabilité des parents, de couvre-feu et de comparution immédiate pour les mineurs, sans oublier l'extension des peines planchers et des mesures de

sûreté...

Au sein du collectif Liberté Égalité Justice (CLEJ), la FSU et ses syndicats se mobilisent et appellent à s'opposer à Loppsi 2.

Le 9 mars 2010, les professionnels du monde judiciaire défilaient unis pour appeler la garde des Sceaux à mettre un terme à la politique de destruction du service public de la Justice et à garantir l'indépendance de l'autorité judiciaire.

Force est de constater que le ministère a refusé tout dialogue réel. Le recul annoncé puis démenti sur le projet de réforme de la procédure pénale ne



saurait masquer la poursuite à marche forcée de la Révision Générale des Politiques Publiques, qui a pour conséquence la dégradation de la qualité du service rendu au justiciable et des conditions de travail des personnels.

La formation des enseignants dans l'impasse.

Le gouvernement a enchaîné les mauvais choix concernant la réforme de la formation qui est unanimement décriée. En supprimant la partie professionnelle de celle-ci, il a délibérément placé les enseignants stagiaires en difficulté, dès leur première rentrée. En agissant de manière précipitée et en refusant une réelle concertation, il a généré une grande disparité des modalités de prise de fonction selon les départements.

Pour le premier degré et pour la grande majorité des départements, l'observation chez un Maître Formateur ou un Maître d'accueil temporaire est totale jusqu'aux vacances de la Toussaint. Dans le Var, les stagiaires ont été placés, dès la rentrée, en responsabilité de classe partielle (à mi-temps) et ils bénéficient du "compagnonnage" de leur tuteur les deux autres jours de la semaine seulement. Le tutorat doit s'alléger au fil de l'année et une formation partagée en 3 périodes d'1 semaine, en IUFM, devrait suivre de novembre à février.

Pour le second degré, après deux jours de regroupement organisés par les inspecteurs et sur la base du volontariat, c'est en responsabilité totale qu'ils ont fait leur rentrée, certains se sont même vus proposer des heures supplémentaires. Aucun temps de formation n'est prévu sur le temps de service. Il leur faudra attendre début novembre pour bénéficier de quelques jours éparpillés de formation disciplinaire et transversale ainsi qu'un stage massé disciplinaire d'une semaine.

De manière générale, de nombreux points négatifs ont été constatés tant par les stagiaires que par les tuteurs: éloignement plus ou moins important entre le lieu d'exercice de chacun, aucune prise en compte des frais de déplacements, incompatibilité entre le niveau scolaire du stagiaire et celui du tuteur...

Plus en amont, le bilan de la mise en place des masters est loin d'être satisfaisant. Une chute nette du nombre d'inscriptions s'est fait ressentir, ce qui s'explique sans doute par l'année d'étude supplémentaire nécessaire, mais non rémunérée (M2), pour désormais accéder aux métiers de l'enseignement. Pour les étudiants, le manque d'information, les inscriptions sélectives ainsi que les promesses d'équivalence entre les anciennes années de PE1- PLC1 et le M1 non tenues, les placent dans des situations difficiles autant sur un plan psychologique que financier.

La FSU continuera à accompagner les stagiaires et les étudiants en leur permettant de poursuivre cette année dans les meilleures conditions possibles. Elle portera leur parole dans le cadre des rencontres prévues avec le ministère. Opposée à cette conception rétrograde du métier d'enseignant portée par le gouvernement, et persuadée qu'enseigner reste un métier qui s'apprend, la FSU demande l'abandon de cette contre réforme et l'ouverture des discussions.

Aurélien Sanchez.



Après les inondations, les organisations syndicales ont un rôle à jouer.



Madame Orzechowski, sous-préfète de Draguignan a reçu l'intersyndicale le lundi 12 Juillet 2010. La délégation était composée de la FSU, la CGT, la CFDT, FO, l'UNSA, la CFTC, la CGC, Solidaires.

La délégation composée de deux représentants par organisation, le plus souvent le/la secrétaire départemental-e accompagné-e du/ de la représentant-e de l'union locale a dû gérer un accueil un peu froid (malgré la température ambiante) de la sous-préfète peu pressée de la recevoir.

Rappelons que le but était de mettre en valeur le point de vue des salariés après les inondations du 15 Juin 2010 et de transmettre nos interrogations, nos inquiétudes aussi parfois, quant à l'avenir du bassin d'emplois dans la Dracénie tant pour le secteur privé, que le public, notamment le centre pénitentiaire et les nombreuses activités indirectes. Il s'agissait aussi d'attirer l'attention sur des problématiques sociales comme le relogement.



Pour mémoire, l'intersyndicale de la Dracénie avait pris elle-même la décision de ne pas manifester à Draguignan le 24 Juin lors de la journée nationale d'action pour les retraites tout en adressant dès le 22 Juin une demande d'audience. A cette date, la " sous-préfète " ayant autre chose à faire que d'écouter les salarié-es, nous avait éconduits sans manifester depuis le désir d'élargir le dialogue social.

Il a fallu une certaine ténacité pour finalement arracher l'accord du préfet qui nous a dit de nous adresser... à la sous-préfète !

Mme Orzechowski avait quant à elle manifestement d'autres priorités qu'elle a d'ailleurs longuement exposées : l'Etat a dû assurer les premiers secours apportés, mettre en place par l'intermédiaire d'un numéro vert un interlocuteur unique pour répondre aux professionnels en lien avec la CCIV ce qui a permis à 800 entreprises de déclarer les dégâts. Il a fallu se rapprocher des municipalités pour reloger rapidement les sinistrés.

De son point de vue, les représentant-es syndicaux n'avaient rien à apporter ni dans l'analyse, ni dans l'établissement d'un bilan (" trop tôt, trop tôt... ") puisque, par exemple, une commission

hebdomadaire permet l'attribution de logements sociaux en dehors des procédures habituelles.

Nous avons cependant :

- mis en avant des cas concrets de salarié-es licencié-es hors de toute réglementation : la sous-préfète s'est émue de la situation et nous a demandé de lui faire passer des dossiers ;

- noté que dans certains quartiers le nettoyage était loin d'être fait : la sous-préfète a pris les adresses ;

- expliqué que beaucoup de salarié-es ne connaissent pas l'existence d'un formulaire simplifié disponible en mairie pour être relogé rapidement, les organisations syndicales n'en ont pas d'ailleurs été informées et n'ont pas pu faire passer rapidement l'information, rien n'a été dit dans les journaux. La sous-préfète s'en est étonnée, pour elle " tout le monde sait ", il y a eu un communiqué de presse (" mais les journaux passent ce qu'ils veulent "). Nous lui avons demandé de faire passer l'information par l'intermédiaire des entreprises : problème, la sous-préfète ne peut pas obliger les entreprises à faire ça ! Nous avons alors demandé la mise en place d'un numéro vert cette fois-ci pour les salarié-es afin que ces derniers puissent connaître leurs droits. Malheureusement le service de la sous-préfecture ne compte que trois personnes pour répondre au téléphone...;

- décompté les emplois de vacataires ou de contractuels de la FP qui seront perdus suite aux inondations : ce comptage sera remonté au ministère en espérant avoir une enveloppe budgétaire équivalente. Nous avons sensibilisé les services sur le cas des contrats avec le Greta et la prison : quelques jours plus tard, en CA, ces contrats étaient validés ...

- demandé qu'une plate forme service public soit créée pour permettre aux salarié-es de rester sur la zone de Draguignan quitte à changer d'administration : cette proposition est retenue ;

- proposé la mise en place d'un observatoire varois composé de représentant-es de l'état, des organisations syndicales et des employeurs pour dresser un bilan dans quelques mois et réfléchir aux suites : cela va être étudié (" pourquoi pas ! ")

Deux heures d'entretien ont été nécessaires pour exposer tout cela et il faut souligner que les premiers moments de tension passés, nous avons eu une écoute très attentive et positive de Mme Orzechowski : joli bilan pour des gens qui soit disant n'avaient rien à dire, ni à apporter ...

Coline Rozerot.

Les personnels informaticiens de l'Education nationale sont mobilisés depuis maintenant plusieurs mois.

Ils exigent le retrait du Schéma Directeur des Infrastructures et rappellent leur exigence de services informatiques de proximité, assurés par des personnels titulaires, au service des usagers ; services moins coûteux que les privatisations envisagées et davantage garants de la confidentialité.

Dans le cadre de cette grève, le secrétaire général de l'académie de Nice a envoyé par porteur spécial des injonctions de rejoindre le travail à certains de nos collègues de l'académie en les menaçant, au passage, de sanctions disciplinaires.

Cette remise en cause du droit de grève est intolérable. Pour motiver sa décision, le secrétaire général de l'académie de Nice allègue "des conséquences grandement dommageables que l'exercice de ce droit de grève entraîne s'agissant du bon fonctionnement du service public". Selon lui, l'absence de ces collègues constitue "un obstacle direct et certain au mandatement de la paye de milliers d'agents pour le mois de juillet". Il s'agit de propos outranciers qui falsifient la réalité. En effet, en aucun cas, il n'est fait obstacle au mandatement de la paye puisque la trésorerie générale est capable de payer les agents sur la base des éléments

financiers du mois précédent. Notre recteur aurait-il peur des grévistes ? Oublierait-il que la grève est un droit ?



Stage FSU-CGT-SOLIDAIRES.

La santé, un enjeu syndical fondamental.

Parce que nos trois fédérations ont l'habitude de travailler ensemble lors des intersyndicales, parce que nous voulons faire avancer nos mandats de congrès et confronter nos revendications avec la CGT et Solidaires pour donner une impulsion nouvelle à un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, nous avons souhaité organiser ensemble, la FSU, la CGT et Solidaires, un stage pour confronter nos points de vue et avancer vers l'élaboration de revendications communes.

Le Lundi 13 décembre, un stage sur le thème de la santé aura lieu au centre Martin Zédé, Av du Brus, Six-Fours.

Des chercheurs et des spécialistes de la question de nos trois fédérations seront présents. Pour la FSU Elizabeth Labaye nous apportera son expertise.

Le programme de la journée :

1. Harcèlement, stress, fatigue intense ... de quoi le monde du travail est-il malade ?
2. Quels outils syndicaux pouvons-nous développer dans le secteur public, dans le secteur privé ?
3. Table ronde : quelles revendications syndicales ?
4. Spectacle sur le thème de la santé.

Après chaque thème, un débat s'engagera avec la salle.

Venez nombreuses et nombreux ! L'autorisation d'absence est de droit, il faut la déposer avant le 13 novembre, vous pouvez la télécharger sur notre site <http://sd83.fsu.fr>. Vous pourrez aussi télécharger la plaquette complète de cette journée avec le programme. Indiquez-nous votre participation en nous laissant un message à fsu83@fsu.fr ou en vous signalant auprès de votre syndicat.

454 chômeurs de plus dans le Var.

L'Éducation Nationale a décidé pendant les vacances de supprimer des milliers d'emplois d'aide au fonctionnement administratif et pédagogique des écoles et des établissements scolaires (Emplois de Vie Scolaire). Si elle n'a cessé de dénoncer la précarité du statut de ces personnels, la FSU estime que ces salariés assurent des missions essentielles au bon fonctionnement des écoles et des établissements.

Ainsi, l'état met en place un vaste plan de suppressions d'emplois qui va se traduire dans le Var par 454 personnes de plus au chômage pour cause de contrat non renouvelé dans les semaines qui viennent. Un véritable scandale !

La FSU a tenu une première assemblée

générale à Toulon mercredi 15 septembre consacrée à ce sujet. Elle s'est adressée à l'Inspecteur d'Académie pour dénoncer cette situation et demander le renouvellement des contrats arrivés à terme. Elle est intervenue en direction du ministère. Elle appelle les personnels et usagers à signer la pétition en cours de diffusion et à agir ensemble. Une

audience est sollicitée auprès de l'Inspection académique. L'occasion pour la FSU d'appeler à un rassemblement lorsque le jour sera déterminé.

Emmanuel Trigo.



À qui s'adresser ?

FSU VAR



Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON

Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74

Email : fsu83@fsu.fr, site : <http://sd83.fsu.fr>

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pégc **SNUipp**
Emmanuel TRIGO

Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie
83160 LA VALETTE
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**

Maryvonne GUIGONNET
208 rue Emile Ollivier
83000 TOULON
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**

Amar GUENDOZ / Gérard PERMINGEAT /
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT
Tél : 04 93 86 19 52
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**

Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON
Tél 04.94.30.01.09 ou 06.79.44.06.81

Technique agricole public **SNETAP**

Patrick PRENANT Tél : 04.94.01.35.55
Lycée Agricole 83408 HYERES CEDEX

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**

Karine MOLINIER
Unité éducative de Milieu ouvert
38 rue M. Pagnol, 83500 La Seyne Sur Mer
Tél : 04 94 15 39 79 ou 06 09 89 20 66

Assistantes sociales **SNUAS FP**

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques

SNASUB

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services

UNATOS

Valérie DALMASSO tel 06 18 62 29
Ludivine JAVOUREY tel 06 11 78 68 09
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Enseignement supérieur, **SNESUP**

Stéphane Mounier, mounier@univ-tln.fr

SNU ANPE / SNU TEFI

Raphaël SERRANO ANPE Hyères
La Calomondin, ch de la Villette, 83400 Hyères
Tel 04 94 01 38 63 raphael.serrano@anpe.fr

Équipement (DDE) **SUP'Equip**

Georges BLANC 06.28.34.05.62
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 HYERES

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**

Gautier SCHONT Nathalie TROCELLO SPIP
146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon, 04 94 92 52 12



Syndiquez-vous !